



S5 ADRE ADN recombinant (BBM-110E)



Niveau d'étude
BAC +3



ECTS
3 crédits



Composante
UFR Sciences
Vie Terre
Environnement

Présentation

Description

Ce module participe pour l'élaboration d'une spécialité en

BBM (Biochimie et biologie moléculaire)

SVg (Sciences du Végétal)

Programme :

Cours magistraux (4h)

Présentation des outils moléculaires disponibles pour l'étude de l'expression des gènes (différents types de vecteurs, utilisation de gènes rapporteurs)

Outils disponibles pour la production de protéines hétérologues

Travaux dirigés (4h)

Identification d'ADN recombinant par cartographie de restriction, séquençage, PCR.

Travaux pratiques (16h)

Construction et identification de clones recombinants dans le but de produire une protéine chez E.Coli

Objectifs

Ce module a pour objectif de permettre aux étudiants par la réalisation d'un projet expérimental de s'approprier quelques techniques de manipulation de l'ADN



Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	4h
TD	Travaux Dirigés	5h
TP	Travaux Pratiques	16h

Pré-requis obligatoires

Structure et fonctionnement des acides nucléiques, Génie génétique

Compétences visées

Bloc 3: COLLECTER L'INFORMATION/LA DONNEE BIOLOGIQUE-DECRIRE

Comprendre les différentes manipulations sur les acides nucléiques

Savoir s'organiser dans un protocole expérimental

Proposer une méthode expérimentale pour la résolution d'un problème biologique

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
CC (contrôle continu)	CC : Ecrit et/ou Oral			0.5		
CT (contrôle terminal)	Ecrit sur table			2		



Seconde chance / Session de rattrapage - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
CT (contrôle terminal)	Ecrit sur table			2		

Infos pratiques

Campus

➤ Campus de Dijon